

Mardi 22/03/2016

RAISONNER LA CONSTRUCTION DE MON BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

EXEMPLE DE LA FILIÈRE BREBIS LAITIÈRE

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque



NORMES DE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Surface de couchage	1 m ² /brebis + 0,5 m ² /agneau
Longueur d'auge	3 brebis /ml
Abreuvement	1 pour 30 brebis
Éclairage	Environ 1/20 ième de la surface couverte
Ventilation naturelle	<ul style="list-style-type: none">→ Exposition idéale : perpendiculaire aux vents dominants→ Aération naturelle via l'effet cheminée : entrées d'air au minimum sur les longs pans, et sortie d'air au point le plus haut (faîtage ouvert)→ Hauteur du bardage ajouré >1,6 m en ovin→ Volume d'air 7 à 10 m³ /brebis
Ventilation dynamique	<ul style="list-style-type: none">→ Bâtiment entièrement isolé (sans entrée d'air) avec extracteurs d'air→ Nécessite un dimensionnement spécifique : GDS Julien Garrot 05 59 80 70 04→ Plus approprié pour les bâtiments trop ou très peu exposés aux vents

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque



Les grandes étapes d'un projet bâtiment

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque



IDENTIFICATION DES BESOINS

- Conditions de travail : faire un bilan individuel des contraintes (tâches les plus difficiles / gourmandes en temps...)
- Objectifs de conduite et de production : quel niveau de mécanisation nécessaire ?
- Réfléchir aux potentielles évolutions à moyen terme (en terme d'effectifs ou de conduite/ de main d'œuvre / de diversification...)

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque



DÉFINIR MON PROJET

- Ne pas hésiter à visiter des bâtiments et discuter avec les autres paysans
- Réfléchir au choix de la parcelle et vérifier son adéquation par rapport aux distances d'implantation et aux conditions de ventilation
- Poser mon projet sur papier :
 - orientation du bâtiment et annexes
 - surfaces nécessaires aux animaux (couchage et place à l'auge) et aux hommes (manœuvre, couloir de circulation...)
 - aménagement intérieur fonctionnel

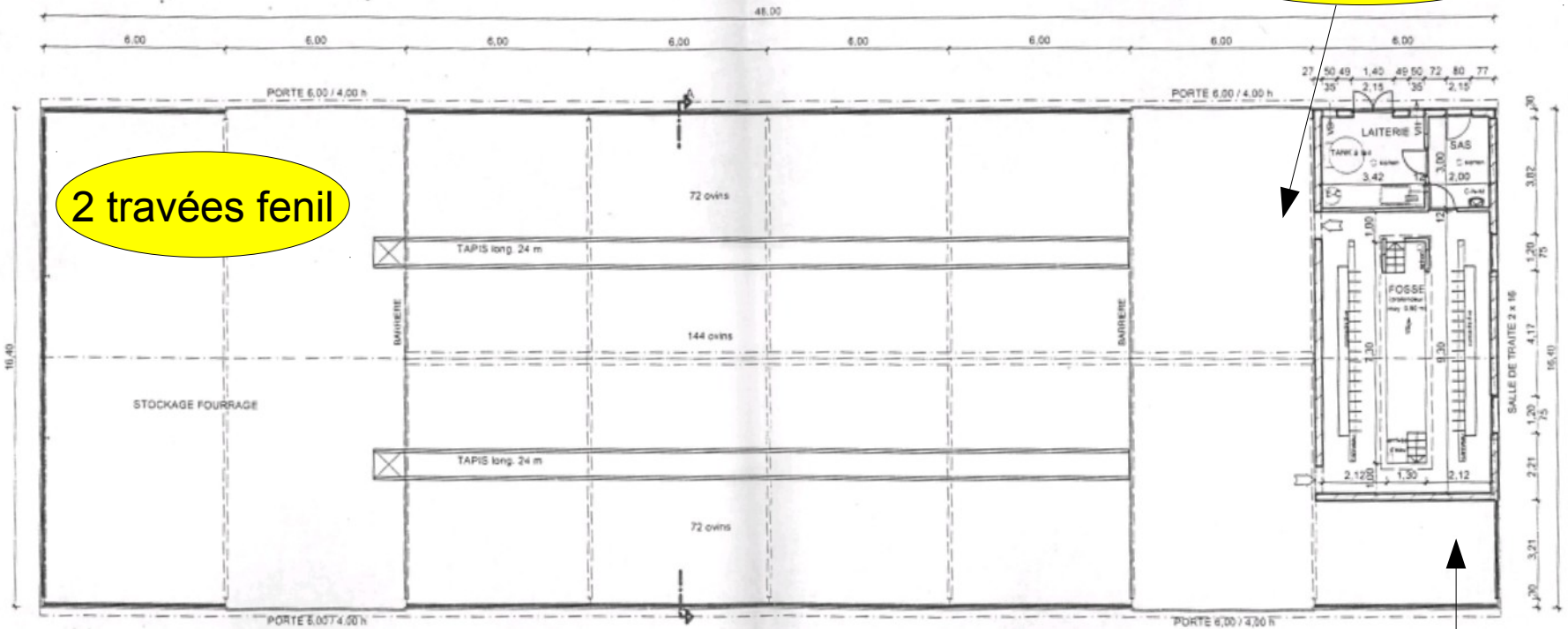
Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque



QUELQUES EXEMPLES

Constructions neuves : bâtiment 48*16
pour 290 brebis



2 travées fenil

Aire de passage :
curage/pailleuse...

Aire d'attente
caillebotis

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque

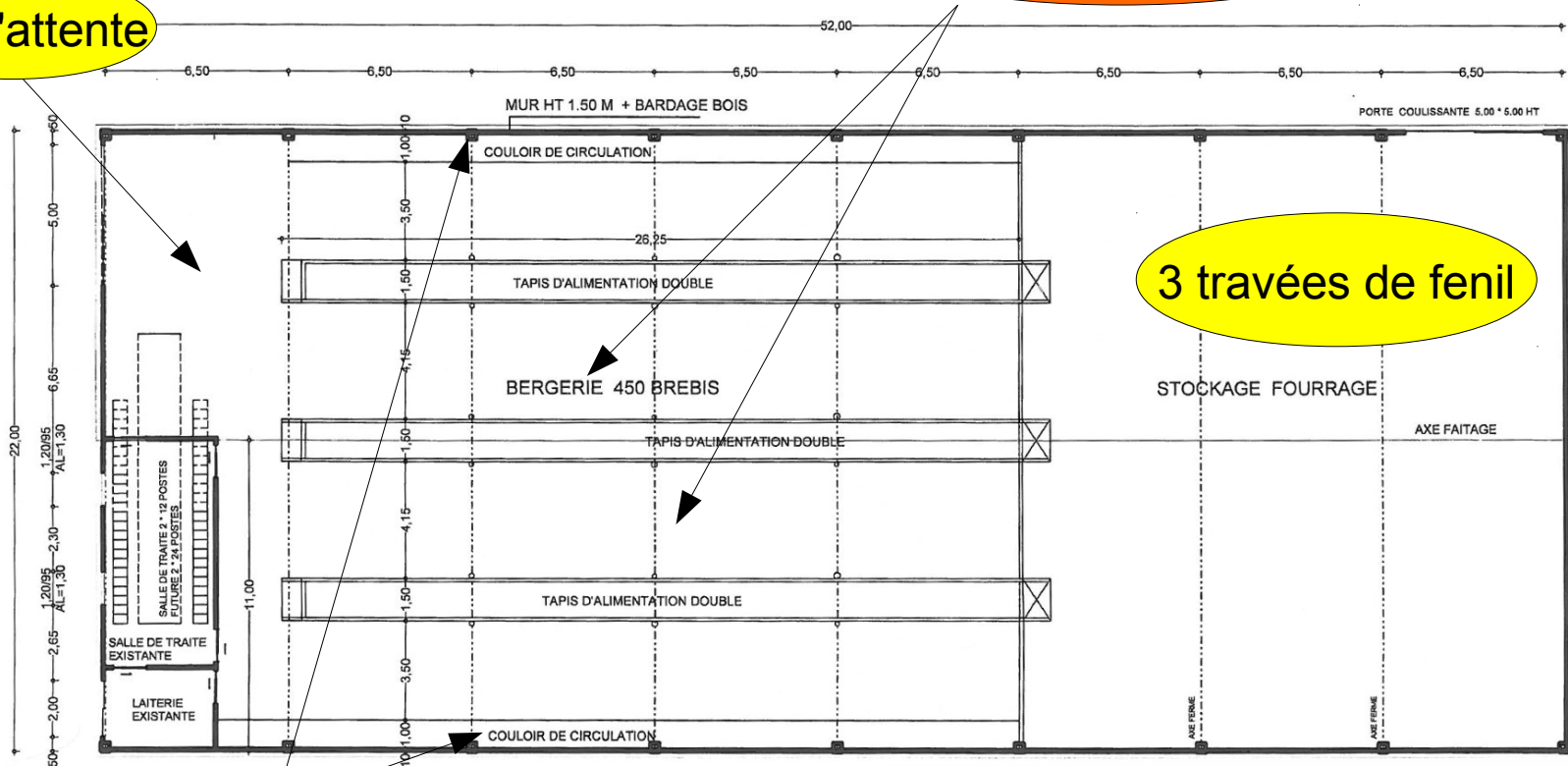


QUELQUES EXEMPLES

Constructions neuves : bâtiment 22*52
450 brebis

Aire d'attente

Aires peu profondes



3 travées de fenil

Couloirs de circulation

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

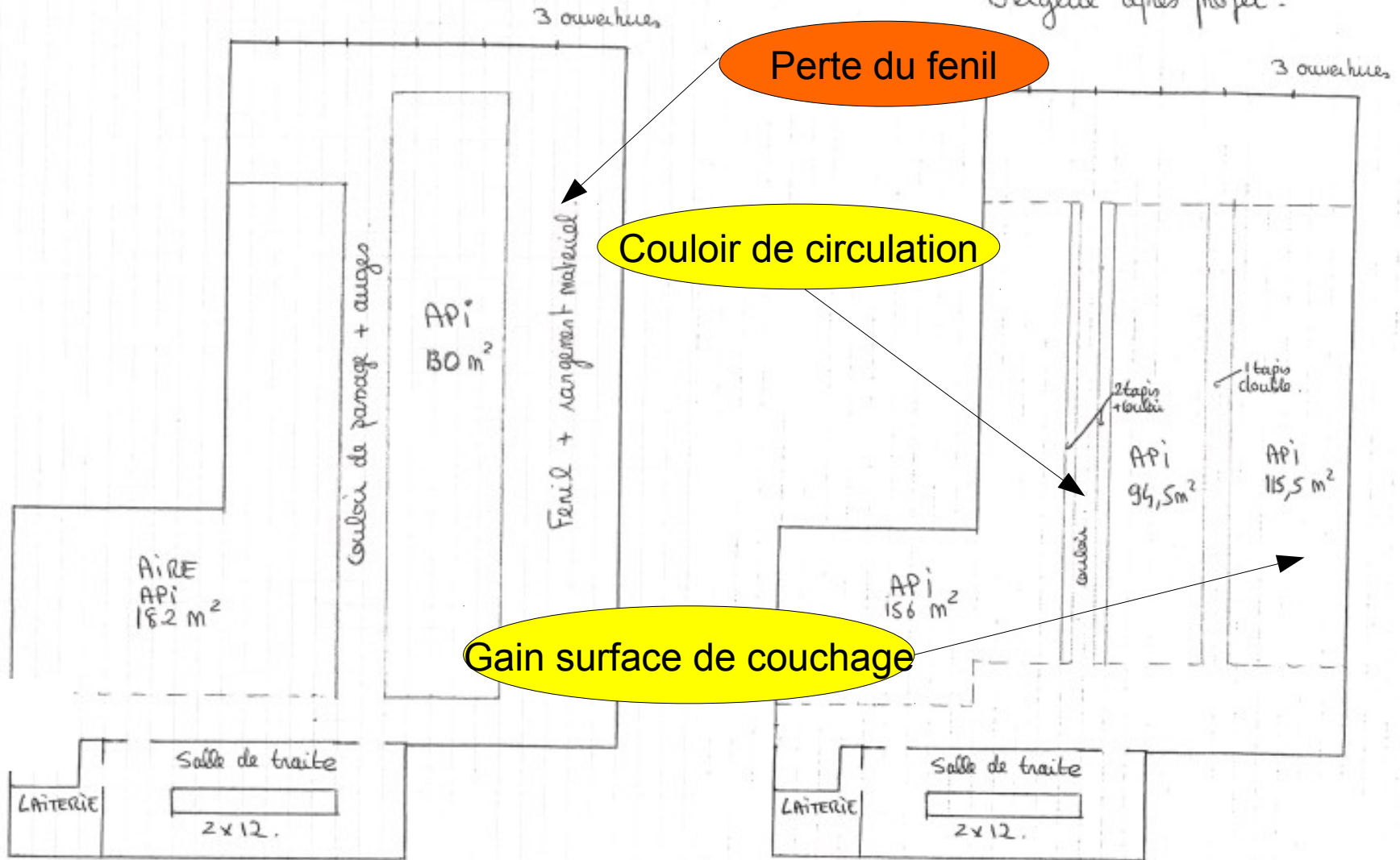
Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque



QUELQUES EXEMPLES

Réaménagement : Mise en place de tapis 300 brebis

Bergeoire après projet.



312 m² couchage → 1,04 m²/tête brebis

366 m² couchage → 1,27 m²/tête brebis.

ÉVALUER LE COÛT

	Implantation favorable	Implantation défavorable
Bergerie API	400 €HT/ brebis	500 €HT/brebis
Bergerie Lisier	465 €HT/ brebis	565 €HT /brebis
Fenil	100 €HT /m ²	115 €/HT/m ²
Équipements de traite 2*12	25 000 €HT	
Citerne souple	50 €HT/m ³	
Bac à graisse + FTE+ drains	2 200 €HT (matériel)	
Filtre à roseaux	Env 400 €HT /m ²	

Références : IDELE Aquitaine (2010), EHLG

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque



ÉVALUER LE COÛT

- Mettre en concurrence les artisans !
- Se rapprocher de son centre de gestion (ou de son conseiller Installation) pour discuter de la faisabilité économique du projet

Contact Installation :
Céline Bruneau et Gisèle Dufau
05 59 37 18 82



Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque



LES FINANCEMENTS POSSIBLES

- Mettre en concurrence les banques pour négocier le taux de l'emprunt principal
- Prévoir éventuellement un court terme en attente des subventions en complément de l'emprunt principal
- Pour les JA : prêts bonifiés (1% sur 5 ans)
- Aides régionales aux investissements d'élevage

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque



LES ÉTAPES ADMINISTRATIVES

- Dépôt du permis de construire en mairie (architecte obligatoire si + de 800 m²) : délais d'instruction 2 à 3 mois
- Montage du dossier de subvention : délais 5 à 6 mois pour obtention accord de subvention (démarrage des travaux possible dès réception du dossier complet)
- Montage du dossier de crédit avec la banque choisie

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque



LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

- Déclaration de début de travaux en mairie
- Demande d'acompte pour la subvention à partir de 25 % du montant des investissements

Attention : facture acquittées et débitées !

- Déclaration de fin de travaux en mairie, et solde du dossier de subvention

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque





Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Pour une agriculture paysanne et durable en Pays Basque

